PROGRAMME DE LA FORMATION

SORTIES ET TRANSFERTS DU PERECO : SÉCURISEZ LES OPÉRATIONS ET LES CONSEILS

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de :

- Expliquer les modalités de disponibilité de l'épargne
- Sécuriser les choix de liquidation
- Comprendre les conditions de transfert

1 La sortie du PERECO

- Présenter les modalités de liquidation et les formes de sortie possibles du PERECO
- Identifier les situations de déblocage anticipé
- Comparer les possibilités de déblocage du PERECO avec celles d'autres dispositifs d'épargne salariale, notamment le PEE

2 Fiscalité de sortie du compartiment 2 du PERECO

- Expliquer la fiscalité de la sortie en rente viagère, selon les modalités d'imposition et les prélèvements sociaux applicables
- Distinguer le traitement fiscal des versements et des produits en cas de sortie en capital
- Comparer les conséquences des modes de sortie en rente et en capital

3 Transferts du PERCO vers le PERECO

- Situer dans son cadre juridique le transfert collectif PERCO vers PERECO
- Énoncer les conditions à respecter pour effectuer le transfert
- Identifier le délai de principe et les points de vigilance opérationnelle

ORGANISATION

Durée

1 heure 10

Niveau

Perfectionnement

Format

100 % à distance, asynchrone

Prérequis

Connaître les bases du fonctionnement du PERECO

Public visé

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

Equipement numérique

Ordinateur, tablette ou smartphone disposant d'une connexion internet. Savoir se connecter à un espace personnel en ligne et ouvrir un PDF.

Méthode pédagogique

Ce parcours fait partie d'une progression en 3 parcours, de la compréhension du dispositif à l'abondement, puis aux sorties et transferts.

Formats : vidéo, activités, cas pratiques, ressources téléchargeables.

Evaluation des acquis

Test de positionnement au début de chaque module.

Évaluation des acquis à la fin de chaque module.

Parcours validé quand les 3 modules sont terminés et que le score atteint 80 %. Vous recevrez alors une attestation de fin de formation avec le temps réel de connexion associé.

Accessibilité et accompagnement

Assistance technique et pédagogique : support@docsis.fr, du lundi au vendredi, réponse sous 2 jours ouvrés.

Progression suivie : statistiques et relevés de progression accessibles dans votre espace apprenant.

Votre référente handicap : Virginie Briois · handicontact@docsis.fr

Signalez-nous votre besoin avant l'inscription : un échange confidentiel permet de définir ensemble les adaptations utiles.

DOCSIS